



## **INTRODUCTION À L'ANALYSE DES DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET POPULAIRE EN AFRIQUE**

**Yao Assogba**

### **Note sur l'auteur :**

**Yao Assogba** est docteur en sociologie et professeur à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et chercheur-associé à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Il a publié de nombreux articles et collaboré à plusieurs ouvrages sur les questions de développement et de démocratie en Afrique.

**Cahier de la Chaire de Recherche en développement des collectivités (CRDC)**

Série recherches N° 33

ISBN : 2-89251-193-3



**Université du Québec en Outaouais (UQO)**

Janvier 2004

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Méthodologie de l'étude .....</b>	<b>5</b>
1. 1 L'explication de texte.....	5
1. 2 Les paraboles sociologiques.....	6
1. 3 Principes épistémologiques des études africaines .....	6
<b>2. L'explication de texte de deux travaux d'enquêtes .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Présentation des résultats de l'explication de texte des documents de recherche ...</b>	<b>9</b>
3. 1 Groupements villageois féminins (GVF) au Burkina Faso.....	9
3.2 Des groupements de jeunes aux groupes des femmes dans la zone de Dakar au Sénégal.....	13
<b>4. « Paradigme » de l'économie sociale et populaire en Afrique.....</b>	<b>16</b>
<b>5. Sociologie de la vie quotidienne et économie populaire en Afrique .....</b>	<b>17</b>
<b>En guise de conclusion.....</b>	<b>18</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>20</b>

## **Introduction**

Les vingt dernières années auront été celles du regain de vie de l'économie populaire en Afrique au sud du Sahara et celles qui l'auront placée au centre des débats publics comportant des enjeux économiques, politiques, sociaux et culturels. Parallèlement, nombre de chercheurs auront fait de ce secteur un champ principal d'étude et d'investigation scientifiques. Tout cet engouement s'explique sans doute par le fait que dès lors qu'on cherchait une alternative pour sortir de la crise de la décennie 1980-1990, un nombre croissant de chercheurs, d'experts, d'organisations et d'institutions nationales et internationales ont porté une attention de plus en plus grande à l'économie sociale et populaire. De fait, pour faire face aux problèmes de chômage, de précarité d'emploi, d'exclusion et de pauvreté qu'elles vivent avec acuité, les populations africaines des zones rurales, semi-urbaines et urbaines, prennent de nouvelles initiatives et innovent dans ce secteur qu'elles ont toujours occupé majoritairement. Longtemps « ignorée » ou « boudée » par les grandes institutions internationales de développement, l'économie populaire en Afrique fait maintenant partie des discours de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Bureau international du travail (BIT), etc. qui appuient d'ailleurs des projets dans ce domaine. De leur côté, les chercheurs et les praticiens n'ont de cesse de voir ce secteur comme une véritable réalité socio-économique à partir de laquelle l'Afrique pourrait amorcer l'amélioration des conditions de vie de ses populations, et se développer progressivement (Favreau et Fréchette, 2002; Engelhard, 1998; Ela, 1998; Latouche, 1998).

Or, pour opérer des transformations socio-économiques et provoquer le changement social qui conduirait à plus ou moins long terme au développement désiré, il faudrait mieux connaître les milieux culturels africains en suivant une démarche permettant de mieux comprendre la dynamique des forces sociales endogènes et exogènes qui les travaillent, ainsi que les enjeux économiques et politiques dont ces milieux sont le siège. Malgré ce principe, un courant dominant des études africanistes, durant les deux premières décennies des indépendances africaines, a continué de ne pas tenir compte de manière explicite des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en Afrique. Cette tendance à occulter des phénomènes sociaux, pourtant déterminants de la cohésion sociale, se reflète encore dans certains travaux du début des années 1990, nonobstant les nombreuses études qui, entre temps, ont montré le caractère réducteur et simplificateur des systèmes d'interactions plutôt complexes définis par les rapports que les populations, acteurs sociaux dotés de

rationalités multiformes, entretiennent avec des structures sociales de leurs milieux, selon des stratégies également multiples.

« Les paysans et les paysannes ne se laissent pas entraîner passivement par ces processus macro-structurels. Ils perçoivent eux-mêmes des opportunités et des problèmes causés par ces processus, quoique leurs perceptions ne soient pas toujours les mêmes que celles des acteurs externes, et ils y (ré)agissent en se référant à leurs savoirs et capacités. Ils essayent de trouver leurs propres réponses et solutions et par conséquent, au sein des localités rurales [ ou zones semi-urbaines et urbaines], des stratégies diverses sont développées qui ne se laissent pas expliquer comme l'effet d'une sorte de logique structurelle inévitable »(Daane, Breusers et Fredericks, 1997 : 10).

Sur le plan de la recherche, il semble pertinent de définir une démarche heuristique qui permettrait du point de vue cognitif d'appréhender, et de mieux comprendre des activités socio-économiques spatio-temporellement situées. C'est à la lumière des résultats de cette démarche que l'on pourrait entreprendre des transformations sociales dans l'espoir que d'elles-mêmes ces dernières garantissent un changement et, à long terme, un développement. Cet essai s'inscrit dans cette perspective et présente les prolégomènes à l'analyse des dynamiques des entreprises ou organisations d'économie sociale et populaire en Afrique subsaharienne.

Le texte comprend cinq parties. La première décrit la méthodologie et la deuxième est consacrée à l'application de cette méthodologie à l'étude de deux enquêtes portant sur les activités de l'économie populaire. Ces deux recherches-terrain ont été échantillonnées pour leur exemplarité. La troisième partie présente les résultats de notre étude. Ceux-ci montrent que c'est une véritable sociologie de la vie quotidienne, s'inscrivant dans le paradigme interactionniste de type weberien, qu'il faut pour mieux comprendre les dynamiques des organisations de l'économie populaire dans le contexte africain. Dans la quatrième partie, nous présentons le « paradigme » de l'économie sociale et populaire en Afrique. Dans la cinquième partie de l'article, nous postulons, en dernière analyse, que c'est une véritable sociologie de la vie quotidienne qu'il faut pour mieux expliquer les interactions et mieux comprendre les dynamiques ayant cours dans les entreprises ou organisations de l'économie sociale et populaire dans le contexte des sociétés africaines. La conclusion met en lumière la pertinence théorique et pratique de l'esquisse du cadre d'analyse que nous avons élaboré.

## 1. Méthodologie de l'étude

L'étude fait appel à trois démarches d'analyse sociologique distinctes, mais complémentaires, qui sont respectivement l'*explication de texte* en sociologie<sup>1</sup> la *méthode des paraboles sociologiques* et le *principe épistémologique des sciences sociales en Afrique post-coloniale*.

### 1. 1 L'explication de texte

L'explication de texte est une méthode qui consiste à analyser de façon très attentive les travaux classiques en sociologie de manière à en dégager ce qu'ils ont de substantifique en matière d'avancement de la connaissance. Faire un exercice d'explication de texte en sociologie, c'est entreprendre une démarche d'analyse permettant de saisir ce qui est la véritable contribution d'un ouvrage classique à la connaissance. Dans ce sens, il ne s'agit pas de relire, par exemple, une œuvre sociologique pour dégager le « système de pensée » de son auteur. Il s'agit plutôt de considérer celui-ci comme un scientifique, c'est-à-dire un homme de questions, de problématiques, de théories, de concepts, de conjectures, de paradigmes (Boudon, 2000 ). En résumé, les objectifs de l'explication de texte en sociologie sont principalement de :

1. faire une lecture et une relecture flottantes mais minutieuses d'un ouvrage considéré comme classique,
2. décanter les idées qui en ressortent,
3. parvenir à mettre en évidence les idées jugées maîtresses ou fondamentales de l'ouvrage.

Les idées maîtresses sont celles qui peuvent être tenues pour des « contributions scientifiques essentielles dont l'influence n'est pas épuisée, puisqu'elles peuvent constituer (...), une source d'inspiration pour la sociologie contemporaine » (Boudon, 2000 : 8).

La méthode de l'explication de texte a permis à Raymond Boudon de mettre en relief des idées qu'il juge maîtresses dans l'œuvre de certains classiques. Par exemple, c'est par cette démarche qu'il a découvert la notion de « rationalité axiologique » qui chez Weber permet de montrer l'acteur social peut agir non seulement selon une rationalité instrumentale, mais également par rapport aux valeurs.

---

<sup>1</sup> Lire Raymond Boudon « La métasociologie de Lazarsfeld », dans *La crise de la sociologie*, Genève, Librairie Groz, 1971, p. 93-142. Boudon a emprunté le concept d'« explication de texte » à Paul Lazarsfeld.

## **1. 2 Les paraboles sociologiques**

La méthode des paraboles sociologiques consiste à choisir, pour leur exemplarité historique et sociologique, des cas de changement social et en faire l'analyse de manière à dégager des régularités à partir desquelles il est possible de construire un ou des paradigmes de changement social ou de développement. En somme, c'est une anthologie de phénomènes sociaux que le chercheur emprunte à des sociologues ou des anthropologues, et qu'il raconte de façon à conclure sur un modèle ou un paradigme. La démarche s'apparente à la méthode discursive des paraboles de l'Évangile. Dans l'Évangile, une parabole raconte une petite histoire concrète et bien particulière qui contient généralement un enseignement éthique. La démarche parabolique suppose qu'il ne peut y avoir de théorie générale de développement, et qu'il est même impossible d'en construire une. En conséquence, pour mieux comprendre les phénomènes de changement social en recherche, il vaudrait mieux étudier les micro-processus qui s'opèrent dans un cas particulier, mais qui peuvent avoir une valeur paradigmatique plus large (Mendras et Forsé, 1983). L'analyse parabolique de chacune des deux enquêtes qui constituent les données de notre étude, nous a permis de dégager une *régularité* dans la finalité sociale recherchée, en dernier ressort, par les différentes logiques et stratégies des acteurs sociaux impliqués dans les organisations d'économie sociale et populaire au sein de leurs groupes et localités d'appartenance.

## **1. 3 Principes épistémologiques des études africaines**

Les études africaines ont toujours posé trois principales questions en sciences sociales :

1) la question de l'ethnocentrisme, 2) celle de la pertinence africaine des champs ou thèmes de recherche, 3) enfin celle de la capacité heuristique des théories construites, au premier chef, par les africanistes occidentaux dans et pour les réalités de leurs sociétés. C'est-à-dire les réalités sociales « du dehors » (de l'Afrique). C'est pourquoi, toute démarche de recherche à visée scientifique exige dès l'origine un questionnement sur les modalités de l'inscription des pratiques sociales en contexte socioculturel africain (objet d'analyse) dans les sciences sociales. Dès lors, les préoccupations scientifiques du chercheur doivent refléter sa prise de position politique, eu égard aux rapports historiques entre l'Occident et l'Afrique qui, à ce jour, ont imposé leurs marques dans la recherche et la méthodologie des sciences sociales africaines.

Déjà au début des années 1960, Stoetzel soulevait cette question épistémologique dans un article

intitulé « Un bilan mondial des sciences sociales est-il possible ? » Nous avons, écrit-il, « malgré les divergences idéologiques qui finissent par imprégner une culture, une certaine communauté de langage, de cadres conceptuels propres à l'Occident, pris cette fois dans un sens plus large, celui d'une civilisation d'origine européenne. Or il y a, bien entendu, d'autres systèmes culturels que les systèmes « occidentaux » pris dans ce deuxième sens » (Stoetzel, 1963 : 133).

Aussi les sciences sociales africaines et africanistes exigent une double rupture épistémologique de la part du chercheur. Outre la rupture fondamentale qu'il est censé faire par rapport à son objet de son étude, il est également appelé à poser un regard critique sur l'appareillage théorique et méthodologique développé par les sciences sociales africanistes (Balandier :1971; Olivier de Sardan, 1985).

La méthode des paraboles sociologiques et les principes épistémologiques des sciences sociales africaines s'inscrivent dans le cadre du paradigme interactionniste de type weberien. Comprise dans le sens que Boudon lui donne, la notion de paradigme renvoie à l'ensemble langagier par lequel l'acteur social est représenté sur le plan épistémologique. Les théories issues de ce paradigme considère une situation sociale, définie certes par des contraintes structurelles, mais dans laquelle agit un *homo sociologicus* (acteur social) doté d'intentionnalité, jouissant d'une certaine liberté, doté de différentes formes de rationalité (instrumentale, axiologique, etc.) (Boudon, 1977).

Dans cette optique, une organisation d'économie sociale et populaire est considérée comme un système défini par des paramètres structurels et à l'intérieur duquel se trouvent des acteurs sociaux en interactions dynamiques selon des logiques et des stratégies. Le phénomène social macro-sociologique qui émerge, en dernier ressort, du système est vu comme la résultante de l'agrégation des actions individuelles et collectives de ses membres. Les deux exemples que nous avons échantillonnés respectent l'ensemble de ces principes épistémologiques et méthodologiques.

## **2. L'explication de texte de deux travaux d'enquêtes**

Les deux travaux de recherche qui ont été soumis à l'explication de texte ont pour objet de recherche des organisations d'économie sociale et populaire en Afrique. Le premier travail est une recherche

anthropologique portant sur les groupements de femmes et le développement au Burkina Faso<sup>2</sup>. Le second travail est un ouvrage sociologique qui présente les résultats de recherche-action portant sur des projets d'économie sociale et populaire et du développement local en milieu semi-urbain au Sénégal. Il s'agit du livre d'Emmanuel Seyni Ndione, *Dakar une société en grappe*<sup>3</sup>.

Choisis pour leur valeur paradigmatique, ces travaux sont tenus pour classiques parce qu'ils ont contribué à une meilleure compréhension des dynamiques endogènes et exogènes des organisations d'économie populaire en Afrique. D'abord leurs conclusions viennent consolider celles de nombreux travaux qui considèrent que l'économique est un fait social et politique (Monga, 1997, Mbembe, 1996, Mahieu, 1990). En effet, en contextualisant les activités d'économie sociale et populaire, chacune des enquêtes a permis de mettre en lumière le fait qui semble caractériser l'*homo oeconomicus* dans les sociétés africaines. Le rapport de l'*homo africanicus* à l'économique demeure fortement marqué par l'ampleur du lien social. Il tendrait à être davantage *homo socialis* qu'*homo oeconomicus* utilitariste, en ce sens que pour l'*homo africanicus* les dimensions sociale et économique sont intimement liées. « Possédant une rationalité différente, et authentique, on ne peut pas nier que l'Africain est à sa propre manière, un *homo oeconomicus*. Il est une espèce d'*homo oeconomicus* qui base ses actes sur des choix sociaux. C'est un *homo socialis* » (Gueneau, 1986 :26).

Ensuite, les deux travaux montrent que dans certaines conditions, par exemple dans des cas de précarité de l'emploi, de chômage et de pauvreté, les entreprises d'économie populaire peuvent se révéler être des lieux par excellence où se constituent à la fois l'*homo oeconomicus* et l'*homo politicus* (Mbembe, 1996).

Enfin et au total, les deux enquêtes montrent que dans la situation de la crise africaine -quasi endémique- les faits économiques sont en même temps des faits sociaux et politiques. Par ces constats, les auteurs nous rappellent que pour mieux comprendre les dynamiques des organisations d'économie populaire en Afrique, il faut analyser les logiques et les stratégies de l'*homo africanus* à la fois *homo sociologicus-oeconomicus* et *homo politico-sociologicus*

---

<sup>2</sup> Suzanne Champagne, *Femmes solitaires plus que solidaires chez les mossi du Yentaga. Le défi des interventions féministes de développement en milieu africain patrivirilocal*, Thèse de doctorat présentée au département d'anthropologie de l'Université Laval, 1996.

<sup>3</sup> Emmanuel Seyni Ndione, *Dakar une société en grappe*, Dakar Grand-Yoff, Éditions Karthala et Enda Graf Sahel, 1993.



### 3. Présentation des résultats de l'explication de texte des documents de recherche

Selon les principes de la méthode de l'explication de texte et de la méthode des paraboles sociologiques, les résultats que nous présentons constituent l'essentiel de l'apport des enquêtes à la connaissance des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire dans le contexte africain.

#### 3. 1 Groupements villageois féminins (GVF) au Burkina Faso

L'étude de Suzanne Champagne (1996) porte sur trois groupements villageois (GV) de la province du Yatenga (pays mossi) au Burkina Faso. L'objectif général de la recherche est d'appréhender et de comprendre les logiques d'insertion et d'intégration des femmes dans les structures des sociétés *mossi*. De l'application de la méthode sociologique d'explication à l'ouvrage de Champagne, nous avons dégagé l'approche théorico-méthodologique et les principales conclusions de la recherche. Celles-ci montrent clairement comment l'agrégation des rapports individuels et collectifs avec les structures internes et les structures externes détermine la position sociale des femmes en milieu *mossi*. Au total, il ressort de l'enquête le fait saillant suivant. L'étude socio-anthropologique des GVF des trois villages a permis de constater que la vie quotidienne dans la société *mossi* se déroule selon les structures d'interactions « hommes-femmes », « aînés-cadets » et « parenté-groupe-lignager<sup>4</sup> ». Ces structures internes ou traditionnelles entretiennent à leur tour des rapports particuliers avec les GVF qui sont les manifestations organisationnelles et symboliques des projets de développement provenant de l'extérieur. Le milieu social est donc le siège de deux dynamiques sociales. L'objet de la recherche se trouve ainsi construit. L'analyse dialectique entre la dynamique sociale interne<sup>5</sup> (ou *dynamique sociale du dedans*) et la dynamique sociale externe<sup>6</sup> (ou *dynamique sociale du dehors*) des trois GVF est basée sur des données d'une enquête de dix-huit mois de terrain, faite d'observations et d'entrevues avec 386 personnes (femmes, hommes et administrateurs de programmes ou projets de développement).

---

<sup>4</sup> Le lignage ou le néo-lignage est un groupe formé par des individus liés par des liens familiaux et qui se réclament d'un ancêtre commun en vertu d'une filiation patrilinéaire.

<sup>5</sup> La dynamique sociale interne (ou endogène ou encore la *dynamique du dedans*) est définie par les structures traditionnelles des sociétés mossi, à savoir les rapports sociaux fondamentaux (rapports économiques, rapports de pouvoir, rapports avec l'étranger ou l'altérité), la configuration socio-ethnique, les pratiques associatives, les types de solidarité selon le genre et l'âge, etc.

<sup>6</sup> La dynamique sociale externe (ou exogène ou encore la *dynamique du dehors*) est définie par les interventions coloniales, c'est-à-dire les institutions de « mise en valeur » des colonies et qui, toutes choses étant égales par ailleurs, sont devenues les institutions de planification et de développement des États post-coloniaux. Bien entendu, font également partie de la dynamique sociale externe les organisations de coopération internationale (OCI), les organisations gouvernementales internationales (OGI) et les organisations non gouvernementales (ONG).

En résumé et en clair, l'étude de la dynamique interne a permis à la chercheuse de bien circonscrire la place précise des femmes dans les structures sociales lignagères *mossi*, et de montrer que les pratiques associatives reposent largement sur les rapports sociaux historiques et lignagers bien solides. Quant à l'étude de la dynamique externe, elle permet d'appréhender l'influence des pratiques de développement sur l'organisation sociale traditionnelle *mossi*.

De façon plus spécifique, il se dégage de la recherche de Champagne les constats suivants :

*Constat 1.* Les femmes s'inscrivent dans des rapports de subordination commune qu'elles ont avec les hommes. Mais elles s'inscrivent aussi dans des « rapports féminins de domination /subordination, dans le cadre des rapports de parenté et le contexte de structures lignagères » (Champagne, 1996 : 270).

*Constat 2.* Dans la société *mossi*, la solidarité entre les femmes s'inscrit toujours dans des rapports féminins de domination/subordination, car les rapports de conjugalité obligent les femmes, à la fois à la solidarité conjugale et à la solidarité avec le lignage du mari.

*Constat 3.* Les femmes utilisent ainsi la formule associative en accord avec ou à la demande de leurs maris et en lien avec leurs devoirs d'épouses. Les organisations féminines peuvent occasionnellement apporter un petit support aux femmes comme l'entraide dans des activités agricoles. En revanche, elles ne constituent pas une source de changement des rapports femmes/hommes.

*Constat 4.* Les conditions culturelles et structurelles caractéristiques d'une société rurale « lignagère et patrilinéaire » rendent inefficients les GVF en matière de stratégie d'*empowerment* féminin et partant, la pérennité de groupements des femmes.

*Constat 5.* Les GVF ne sont pas autonomes des structures sociales de la société globale. L'existence d'un GVF dans une zone urbaine ou rurale pourrait être une condition nécessaire mais non suffisante d'un processus d'*empowerment* féminin.

*Constat 6.* Les groupements féminins « modernes » dont la mise sur pied provient *du dehors* pour

répondre à des fonctions de développement bien précises, par exemple les groupements féminins « modernes » d'économie populaire (banques de céréales, gestion de moulin, maraîchage, constructions d'écoles et de dispensaires, agriculture commerciale, mutuelle de santé coopérative d'épargne et de crédit, etc.) ne sont pas intégrés adéquatement aux structures sociales *du dedans*.

*Constat 7.* La dynamique endogène de la société est récupératrice de la dynamique exogène. « Ce qui initialement devait favoriser les femmes (mise en place de GVF et gestion d'activités collectives proprement féminines) a tôt fait de se modeler sur l'organisation sociale traditionnelle dans laquelle les hommes détiennent le pouvoir » (Champagne, 1996 : 278). Ce pouvoir est fondé sur l'aïnesse avec les attributs qui s'y rattachent : détention du savoir, constitution de réseaux de sociabilité, contrôle du mariage des femmes, contrôle des ressources, etc.

*Constat 8.* Ce sont les structures lignagères qui tendent à récupérer, en dernier ressort, les fonctions des GVF dans les sociétés d'autosubsistance alimentaire où le quartier lignager constitue la cellule de travail avec ses distinctions de sexes et d'âges.

On ne saurait traiter du développement en Afrique sans prendre en compte l'importance du rôle des femmes dans les activités économiques et sociales. Ce qui nous intéresse est la place particulière que les femmes occupent dans les GV sur lesquels on fonde généralement des espoirs du développement de l'Afrique. L'enquête de Champagne nous éclaire sur la question. Quels enseignements intéressants que l'on peut tirer de cette importante recherche? Pour bien répondre à cette question, il convient de faire un bref historique du GV et d'en donner également une définition. En Afrique subsaharienne, l'origine de ce qu'on convient d'appeler aujourd'hui des «groupements villageois» remonte à l'époque coloniale. En effet, dans le contexte d'une économie de subsistance, les pratiques de mise en place de greniers familiaux (compris dans le sens de la famille étendue) étaient très répandues dans les sociétés africaines. On distinguait des greniers individuels (aussi bien ceux des hommes que ceux des femmes) et un grenier familial généralement géré par le chef de famille qui était en même temps chef de l'unité de production. Ces stocks de céréales permettaient aux membres de la famille de subsister jusqu'aux récoltes suivantes. Le grenier de réserve est une forme de solidarité limitée au niveau des familles.

L'administration coloniale en introduisant des cultures de rentes (coton et arachide dans certaines

colonies, café, cacao, etc. dans d'autres) s'inspire de ce type de sécurité alimentaire, pourtant bien limité au niveau du groupe familial, pour créer les « Sociétés indigènes de prévoyance » (SIP). Celles-ci s'occupent désormais à mettre en place des « greniers villageois collectifs » dans lesquels les paysans doivent verser une partie de leurs récoltes de céréales soigneusement triées. Ces réserves permettent de venir en aide, sous forme de dons ou de prêts, aux paysans malades ou victimes de fléaux naturels. N'ayant plus, en principe, à se préoccuper outre mesure de faire des réserves personnelles en céréales et en semences, obtenues dorénavant à crédit à même les greniers collectifs des SIP, le paysan peut étendre sa superficie pour les cultures de rente (arachide et coton), au détriment des cultures vivrières et assumer en même temps le paiement de ses impôts.

Ainsi, les greniers de réserves des SIP ont contribué à une collectivisation d'une pratique socio-économique familiale pour la transformer en une pratique sociale communautaire au niveau du village qu'on considère donc implicitement comme une communauté. Il apparaît ici clairement qu'une communauté est, du point de vue sociologique, un construit social et, sur le plan du changement social, une représentation volontariste du développement. Sur le plan historique au Burkina Faso, les Sociétés indigènes de prévoyance (SIP) ont évolué sémantiquement pour devenir successivement Sociétés de prévoyance (SP), puis Sociétés mutuelles de production rurale (SMPR) et finalement Sociétés mutuelles de développement rural (SMDR). La colonisation donnera un caractère durable au mouvement communautaire ou associatif qui traversera les années d'indépendance jusqu'aujourd'hui<sup>7</sup>.

Dès le début des années 1960, les États post-coloniaux d'Afrique en général et le Burkina Faso en particulier vont mettre en place des GV qui ne sont en fait qu'un prolongement des pratiques de l'Administration coloniale. Or, nous avons vu précédemment que les SIP ne sont qu'une collectivisation au niveau méso-sociologique ou marco-sociologique des pratiques socio-économiques de sécurité alimentaire au micro-sociologique, en l'occurrence l'unité familiale et lignagère. Il est donc erroné de dire que les GV correspondent aux organisations associatives ou communautaires traditionnelles des sociétés africaines, comme certains continuent de l'affirmer malgré les études anthropologiques qui ont montré que le communautarisme africain est un mythe<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Jean-Marc Ela, *Quand l'État pénètre en brousse*, Paris, Khartala, 1990.

<sup>8</sup> Jacques Maquet, *Les civilisations noires*, Paris, Horizons de France, collection Marabout Université, 1962; Basil Davidson, *Les Africains. Introduction à l'histoire d'une culture*, Paris, Éditions du Seuil, 1971.

Tout comme les résultats de cette recherche dans les trois villages du Yatenga au Burkina Faso, l'étude de Danielle Jonckers (1994) conclut également que, dans la « Région Mali-Sud », les formes traditionnelles ou anciennes d'action collective se situent au niveau de l'organisation familiale, parentèle et lignagère, mais non au niveau d'une communauté de village quelconque. « Dans certains villages, tant les institutions que les valeurs anciennes sont toujours d'actualité pour la majorité de la population. Dans les localités, les projets d'actions collectives mis en place par l'État, la CMDT (la Compagnie malienne de développement des textiles) ou les ONG sont souvent voués à l'échec, car les liens de solidarité que l'on veut instituer au travers d'associations villageoises paraissent artificiels et vides de sens, au regard du réseau complexe de réciprocité institué par la parenté, les groupes d'âges ou voisinage. Dans d'autres villages, des groupements se mettent en place à l'initiative des cultivateurs eux-mêmes. Les associations nouvelles fonctionnent avec plus ou moins de succès selon qu'elles sont imposées de l'extérieur ou qu'elles émanent d'une volonté locale »<sup>9</sup>.

À la lumière de ces données empiriques, on peut conclure que les GV en général et les GVF plus particulièrement ne semblent pas être des structures collectives constituant de véritables ferments de changement social et de développement. Ces groupements se présentent plutôt comme des creusets où se jouent des rapports complexes entre groupes ou familles de lignage.

### **3.2 Des groupements de jeunes aux groupes des femmes dans la zone de Dakar au Sénégal**

Le livre du sociologue sénégalais Emmanuel Ndione (1993) raconte l'histoire d'une recherche-action dans le domaine de l'économie sociale et populaire et du développement local, puis les enseignements qu'on en a tirés pour le renouvellement des pratiques sociales. Cet ouvrage est devenu un classique de la sociologie du développement local en Afrique.

Dans les années 1970, alors que les banlieues périphériques de la ville de Dakar (Sénégal) étaient en pleine expansion, une équipe d'organiseurs communautaires avait pour projet de mobiliser les populations néo-citadines de Grand-Yoff (une agglomération de Dakar) afin qu'elles puissent, dans un « esprit de promotion collective », assumer le développement de leur localité semi-urbaine. La méthode d'animation privilégiée par l'équipe « CHODAK » est basée sur

---

<sup>9</sup> Danielle Jonckers, « Le mythe d'une tradition communautaire villageoise dans la région du Mali-Sud », J.-P. Jacob et Ph. Lavigne Delville, *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, p. 131-132.

la participation de la population. Pour ce faire, les animateurs ont mis en place une association volontaire de développement communautaire : « responsable et capable de prendre en charge le quartier, sa vie, son aménagement, sa croissance en collaboration avec les services publics et l'administration régionale » (Ndione, 1993 :25). Ce mouvement associatif est censé non seulement d'aménager le quartier mais aussi de créer des organisations d'économie populaire dans une perspective de développement local de Grand-Yoff. Des études de besoins ont conduit l'équipe « CHODAK » à mettre en place des projets répondant aux préoccupations exprimées par les populations. C'est ainsi que des groupements de jeunes et de femmes ont été créés dans les secteurs des maraîchers, de la menuiserie, de la vente de poissons et diverses autres activités de développement communautaire, tels que les pesées d'enfants, les démonstrations culinaires, le planning familial, les causeries éducatives (« Opération santé »), la construction de puits et d'égouts, la vaccination, etc.

De la recherche-action et de la recherche évaluative de ces projets, il ressort la conclusion globale suivante. Malgré toute l'énergie déployée par l'équipe « CHODAK », les populations impliquées demeurent très marquées par le système de valeurs et le système de fonctionnement de leur groupe d'origine. En effet, aussi bien les jeunes hommes que les femmes emploient les mêmes stratégies : « Ils sont sensibles aux mêmes enjeux et leur promotion n'a de sens que vis-à-vis de leurs pairs et du néo-lignage à l'intérieur duquel ils souhaitent améliorer leur position » (Ndione, 1993 : 33). Les pratiques sociales des acteurs sociaux concernés sont motivées par des logiques lignagères et les stratégies des réseaux de sociabilité. Par exemple, dans le cas du groupement des menuisiers, l'enquête a montré qu'une grande partie des matériels de travail de ces artisans provenait de parents ou des réseaux d'amis qui leur proposaient de bons prix ou dans le langage populaire, des «prix-parents», des «prix-amis». Ces réseaux primaires fondés surtout sur des *liens d'affection*, engendrent les relations de solidarité de type horizontal qui sont composées d'une clientèle dont le pouvoir d'achat est relativement faible. Pour maintenir leurs micro-entreprises de menuiserie, les artisans sont donc obligés de s'insérer dans des puissants réseaux de solidarité de type vertical. Ceux-ci leur donnent, en effet, la possibilité d'obtenir des commandes d'artisanat plutôt rentables, de la part de services techniques de l'État dirigés de préférence par des chefs de mêmes clans. En réalité, la stratégie commerciale de ces menuisiers «consiste donc à élargir leur lignage et séduire quelques personnalités influentes qui sauront manifester leur solidarité bienveillante» (Ndione, 1993: 70).

En dernière analyse, c'est donc la logique lignagère qui explique les actions non-marchandes et marchandes de ces artisans menuisiers. Ensuite, l'agrégation de leurs actions individuelles développe les réseaux de relations de solidarité verticale, caractéristiques de l'économie populaire africaine. Ces logiques montrent que les liens familiaux, lignagers et néo-lignagers, classiques et néo-classiques jouent un rôle important dans la création et le fonctionnement des petites entreprises d'économie sociale et populaire. Une synthèse des résultats des enquêtes de l'équipe « CHODAK » conduit aux autres constats suivants :

*Constat 1.* Le groupement des maraîchers créé sur une base « communautaire » a été réapproprié et recréé suivant le « principe de la hiérarchie familiale et « lignagère » propre au village africain » (Ndione, 1993 : 56). La nouvelle association peut, selon le cas, reprendre pour une large part les caractéristiques du cadre patri-lignager.

*Constat 2.* Alors que le groupement « communautaire » a échoué, les campagnes menées par l'association de type lignager ont enregistré des « résultats exceptionnellement bons. Les maraîchers sont devenus autonomes financièrement et prennent en charge le loyer du terrain, les factures d'eau et tous les instants agricoles »(Ndione, 1993 : 60). Le groupe de lignage semble constituer un cadre de soutien psychosocial et matériel qui permet aux jeunes néo-citadins de s'adapter et de s'intégrer en milieu urbain (Fall, 1994).

*Constat 3.* La participation des femmes à l'« Opération santé » est très liée à des effets de réseau. Pour les femmes, l'appartenance au clan<sup>10</sup> a plus d'intérêt que les programmes de santé. « Très fidèles à l'esprit du clan, les femmes sont plus réceptives aux messages de leurs aînés sociaux qu'aux contenus éducatifs que nous cherchons à transmettre à travers les séances de pesée et de démonstration culinaire » (Ndione, 1993 : 86). Mais la participation des femmes aux programmes de santé est élevée lorsque les animateurs savent respecter les règles internes du « jeu néo-lignager » en impliquant les membres des réseaux.

*Constat 4.* Les messages des animateurs passent facilement si des opportunités leur permettent d'introduire les membres de la lignée dans des postes administratifs, ou si les membres de l'équipe CHODAK deviennent « chefs lignagers » et appliquent la règle de réciprocité.

---

<sup>10</sup> Par le « clan », on désigne un groupe basé sur la parenté, celle-ci comptant des personnes soit dans la lignée maternelle, soit dans la lignée paternelle. En milieu urbain, le clan se définit essentiellement par un « esprit » et une « solidarité active » (Voir Ndione, 1993 :29).

*Constat 5.* Au total, les associations ou groupements d'économie populaire que l'on met en place en s'appuyant sur les structures « idéales » que sont les communautés urbaines (ou villageoises), dans le but de les consolider comme des mécanismes efficaces de développement local ou de développement communautaire, se révèlent avoir un caractère artificiel par rapport aux solidarités endogènes des collectivités.

#### **4. « Paradigme » de l'économie sociale et populaire en Afrique**

Les principes généraux de l'économie sociale et populaire, les activités ou les pratiques sociales qui en sont issues sont datées et situées. Autrement dit, elles s'enracinent dans une société particulière et traduisent ses valeurs et ses normes, conditionnent les logiques et les stratégies des acteurs sociaux. L'économie sociale et populaire africaine se présente comme un ensemble d'articulations singulières d'attributs spécifiques : articulations entre les *dimensions économiques et sociales* de la petite production marchande. Ces agencements seraient propres à l'*homo africanus* : «Les divers types de propriétaires des micro-entreprises de l'économie populaire fonctionnent à la fois comme agents économiques sur le marché et comme acteurs sociaux dans un milieu de vie» (Peemans, 1997: 111).

Des enquêtes ont mis en lumière la singularité de l'enchâssement de la petite production marchande dans le tissu social (Omasombo, 1992; Leclercq, 1992). L'*économie de subsistance* peut faire bon ménage avec une *économie de production* visant à dégager un surplus. Ces deux formes d'économie combinent souvent une *logique sociale de reproduction de la position sociale et de rapports sociaux de lignage*. Ce mécanisme social joue en réalité un rôle de régulation économique et de cohésion sociale. Ainsi, les formes de solidarité (lignagères ou néo-lignagères) qui résultent des activités non marchandes se fondent sur un système complexe de redistribution des revenus individuels, souvent très faibles, provenant des activités marchandes effectuées par des acteurs sociaux (Ndione, 1992).

Ces derniers tendent à procéder d'une stratégie qui leur permet d'élargir leur champ social de manière à appartenir à différents réseaux sociaux et à développer la solidarité aussi bien verticale qu'horizontale. C'est à travers ces réseaux et cette solidarité que se fait la redistribution non marchande des revenus qui rend possible une égalisation des revenus individuels. En effet, cette façon de redistribuer «s'accompagne d'une large uniformisation des conditions matérielles d'existence» (Peemans, 1997: 112). Les enquêtes citées précédemment et d'autres avant elles montrent que ce processus général est une caractéristique fondamentale des pratiques socio-



économiques de l'économie sociale et populaire aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain africain.

## **5. Sociologie de la vie quotidienne et économie populaire en Afrique**

Ce sont des enquêtes sur le terrain et des observations quotidiennes qui ont montré l'enracinement des organisations d'économie populaire dans les réalités sociales africaines. À cet égard, dans les sociétés africaines où les vraies choses se passent davantage dans l'informel que le formel, où l'important se trouve surtout dans le banal, etc., c'est par une véritable sociologie de la vie quotidienne que l'on peut mieux connaître les contextes culturels, appréhender et analyser les pratiques sociales au sein de ces organisations, et évaluer les résultats réels auxquels elles donnent lieu. Dans cette perspective, nous esquissons la méthodologie et le cadre d'analyse que l'on peut utiliser.

À la suite de Balandier (1984), Daniel Etounga-Manguelle observe que « la société africaine d'aujourd'hui a entassé des strates de temps très différentes les unes des autres. Sur une couche très ancienne qui renvoie au rapport entre les sexes, à la parenté, au mode de fonctionnement religieux, se superpose une couche intercalaire qui renvoie au savoir du droit, à l'islam, à l'écriture, à la domination des hommes; couche à laquelle vient s'ajouter une troisième, moderniste, qui tient à la colonisation française, anglaise, portugaise ou espagnole et qui met en cause l'argent, la ville, l'école » (Etounga-Manguelle, 1991: 31). La compréhension de cette complexité sociétale requiert paradoxalement une approche par l'anodin, le trivial, les petites choses ordinaires qui prennent tout un sens dans la vie des acteurs sociaux individuels et collectifs appelés à innover souvent pour survivre ou vivre. Ici, le but du chercheur est de décrypter les événements à partir de tout ce qui ne se dit pas, des choses que l'on n'énonce pas forcément de manière explicite (Champagne, 1996; Monga, 1994; Ndione, 1993).

La sociologie de la vie quotidienne semble bien appropriée à une analyse des activités d'économie sociale et populaire sous l'angle des dynamiques sociales. En effet, la société n'est pas seulement formée par les « cristallisations d'actions interindividuelles, ces actions réciproques durables » qui prennent corps dans des formes sociales que sont la famille, l'école, les corporations, les mouvements associatifs, les organisations communautaires et économiques, etc. Pour le sociologue allemand Georg Simmel, le champ d'investigation de la sociologie ne doit pas se limiter à ces

formes cristallisées de la vie sociale. Lorsqu'il veut comprendre le tissu social, le sociologue ne doit pas se limiter à une simple description du modèle du tissu social comme il apparaît sur la couche supérieure, mais il faut qu'il essaie d'appréhender la couche plus profonde où se forment réellement les interactions (des acteurs individuels et collectifs) de la vie quotidienne. C'est là que le sociologue peut saisir, dans des menus faits banals ou insignifiants, les conditions des associations ou des organisations concrètes (Simmel, 1981).

Dans cette perspective, faire d'une organisation ou d'une entreprise d'économie sociale et populaire l'objet de la sociologie de la vie quotidienne, consiste à ne pas s'en tenir seulement à l'analyse des entités qu'elles représentent, mais à interroger également les pratiques les plus minuscules et les plus banales de la vie de chaque jour. Au total, la sociologie de la vie quotidienne procède de deux séries de recherches. Les premières sont des enquêtes plus descriptives et monographiques qui tentent d'examiner un certain nombre de pratiques, de ritualisations quotidiennes, par exemples les formalisations des solidarités, les circulations des biens et services sous formes de dons et de contre-dons, d'utilitaires et de ruses, etc. Les secondes se basent sur l'étude de la littérature des sciences sociales et humaines (sociologie, anthropologie, histoire, etc.) qui conduit à l'élaboration d'un cadre théorique. Ce dernier doit avoir une portée heuristique qui permet de saisir les logiques, les rationalités individuelles et collectives, et ainsi d'expliquer et de comprendre les dynamiques sociales qui émergent des interactions entre les acteurs sociaux. L'objectif de cette démarche micro-sociologique est de découvrir à l'intérieur des organisations d'économie sociale et populaire socio-économiques un réel social, autre que celui qui émerge des discours des informateurs-clés ou de l'ensemble des acteurs sociaux concernés.

### **En guise de conclusion**

La complexité du tissu social en raison de l'enchevêtrement des « strates de temps très différentes les unes des autres », les mécanismes diffus de régulation sociale et les mutations sociales en cours dans l'Afrique contemporaine impliquent, du point de vue épistémologique et méthodologique, de (re)donner à la sociologie de la vie quotidienne toute son importance dans l'approfondissement de la compréhension des réalités humaines et sociales en milieu africain. Notre texte est une esquisse d'un cadre interactionniste de type weberien à l'intelligibilité d'une réalité particulière, à savoir le domaine de l'économie sociale et populaire en Afrique.

Le texte a aussi une pertinence performative. Les groupements villageois, les organisations communautaires ou le mouvement associatif que l'on a considérés pendant longtemps et que l'on continue de considérer encore comme tremplin du développement sont artificiels par rapport aux dynamiques endogènes et exogènes des sociétés africaines. Les populations que l'on insère dans ces structures les réapproprient selon les logiques lignagères qui sont les vraies réalités humaines et sociales. Les deux études de cas que nous avons présentées ici montrent que les changements significatifs observés dans des projets d'économie sociale et populaire proviennent des ces structures réappropriées en milieu rural comme en milieu urbain. Face à ce constat et eu égard aux véritables enjeux mêmes du développement de l'Afrique, « ne faudrait-il pas désormais faire mieux connaître les milieux culturels africains et le jeu des forces sociales, avant d'introduire des activités collectives (...) dans l'espoir que d'elles-mêmes ces activités garantissent un changement des rapports de genre ? » (Champagne, 1996 : 280).

C'est un fait historique que les changements sociaux s'opèrent du « dedans » et par le « dedans » d'un système social donné. S'appuyant sur les acquis récents ou passés dans le domaine du changement social, Mendras et Forsé ont procédé à l'analyse des cas concrets et limités mais ayant une valeur paradigmatique à partir du postulat suivant : « Les mécanismes sociaux existent, il sont à l'œuvre dans tous les types de société, entraînant irrésistiblement leur évolution. On ne peut ni les ignorer si l'on veut comprendre le changement, ni les faire fonctionner à contre-courant si l'on veut y contribuer » (Mendras et Forsé, 1983, lire dos de page)<sup>11</sup>.

À propos de l'Afrique, c'est à ce changement de paradigme que sont invités les chercheurs africains et africanistes. C'est à cette révolution copernicienne que sont conviés les théoriciens et les praticiens du développement en Afrique. Si ce texte d'introduction à l'analyse de l'économie sociale et populaire suscitait un riche débat épistémologique, méthodologique et d'ordre performatif suite à sa lecture ou à son utilisation sur le terrain - débat qui contribuerait, tant soit peu, à l'avancement des connaissances et des pratiques dans ce champ d'étude et de développement économique -, nous aurions atteint notre but.

---

<sup>11</sup> Lire également Louis-Joseph Lebreton, *Dynamique concrète du développement*, Paris, Économie et Humanisme, Les Éditions ouvrières, 1967.

## Références bibliographiques

- BALANDIER, Georges (1984) « Entretiens », *Le Monde*, Civilisations, Paris, Éd. La Découverte, p. 187.
- BALANDIER, Georges (1971). *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF.
- BOUDON, Raymond (2000). *Études sur les classiques II*, Paris, PUF.
- BOUDON, Raymond (1979). *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette.
- BOUDON, Raymond (1977). *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF.
- BOUDON, Raymond (1971). *La crise de la sociologie*, Genève, Librairie Droz.
- BREUSERS, Mark, DAANE, Jon et FREDERICKS, Érik (1997). *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*, Paris, Karthala.
- CHAMPAGNE, Suzanne (1996). *Femmes solitaires plus que solidaires chez les Mossi du Yatenga. Le défi des interventions féministes de développement en milieu africain patrivirilocal*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- ELA, Jean-Marc (1999). «Vers une économie politique des conflits au ras du sol», dans *Africa Development*, vol. XXIV, nos 3 et 4, p. 103-133.
- ELA, Jean-Marc (1998). *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du «monde d'en bas»*, Montréal/Paris, L'Harmattan.
- ELA, Jean-Marc (1990). *Quand l'État pénètre en brousse: les rispotés paysannes à la crise*, Paris, Karthala.
- ENGELHARD, Philippe (1998). *L'Afrique miroir du monde ? Plaidoyer pour une nouvelle économie*, Paris, Arléa.
- ETOUNGA-MANGUELLE, Daniel (1991). *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel?* Paris, Éditions Nouvelles du Sud.
- FALL, Abdou Salam (1994). « Et si l'insertion urbaine passait par l'investissement dans des réseaux sociaux », dans Jean-Pierre Jacob et Philippe Laville Delville, *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, p.293-303.
- FAVREAU, Louis, FRÉCHETTE, Lucie (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GUENEAU, Marie-Christine (1986). *Afrique. Les petits projets sont-ils efficaces ?*, Paris, L'Harmattan.
- JACOB, Jean-Pierre et Philippe LAVIGNE DELVILLE (1994). *Les associations paysannes en*

*Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED.

JONCKERS, Danielle (1994). « Le mythe d'une tradition communautaire dans la région du Mali-Sud », dans Jean-Pierre Jacob et Philippe Laville Delville, *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, p.121-134.

LATOUCHE, Serge (1998). *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Éditions Albin Michel.

LEBRET, Louis-Joseph (1967), *Dynamique concret du développement*, Paris, Économie et Humanisme, Les Éditions ouvrières.

LECLERCQ, Henri (1992). «L'économie populaire informelle de Kinshasa: approche macro-économique», dans G. De Villiers (éd.), *Économie populaire et les phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, Les Cahiers du CEDAF, nos 3 et 4, p. 139-147.

MAHIEU, François Regis (1990). *Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la pression communautaire et le marché international*, Paris, L'Harmattan.

MAQUET, Jacques (1962). *Les civilisations africaines*, Paris, Horizons de France, Collection Marabout Université.

MBEMBE, Achille (1996). «Une économie de prédation. Les rapports entre la rareté matérielle et la démocratie en Afrique subsaharienne», dans *Foi et développement*, no 241, p. 1-8.

MÉNARD, Guy (1986). « Note irrévérencieuse », dans *Revue internationale d'action communautaire* 15/55, p. 137-145.

MENDRAS, Henri et FORSÉ, Michel (1983). *Le changement social*, Paris, Armand Colin.

MONGA, Célestin (1997). *L'argent des autres. Banques et petites entreprises en Afrique. Le cas du Cameroun*, Paris, L.G.D.J. et Célestin Monga.

MONGA, Célestin (1994). *Anthropologie de la colère. Société civile et démocratie en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

NDIONE, Emmanuel (1993). *Dakar. Une société en grappe*, Paris, Karthala/Enda-Graf Sahel.

NDIONE, Emmanuel (1992). *Le Don et le Recours, ressort de l'économie urbaine*, Dakar, ENDA.

OLIVIER de SARDAN, Jean-Pierre (1985). « Sciences sociales africanistes et points de vue de développement », dans Pierre Boiral et al., *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Ciface/Karthala, p. 27-43.

OMASOMBO, Tshonda (1992). «Économie populaire, État, capitalisme», dans G. De Villiers (éd.), *Économie populaire et les phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, Les Cahiers du CEDAF, nos 3 et 4, p. 19-31.

PEEMANS, Jean-Philippe (1997). *Crise de la modernisation et des pratiques populaires au Zaïre*,

Paris, L'Harmattan.

SIMMEL, Georg (1981). *Sociologie et épistémologie*. Introduction de Julien Freund, Paris, PUF, collection sociologies.

STOEZEL, Jean (1963). « Un bilan mondial des sciences sociales et humaines est-il possible ? », dans *Revue française de sociologie*, Vol. IV, no 2, avril-juin, p. 131-143.